Version 1.5 du 29.01.25

MFR de BRAS sur MEUSE

Terminale Bac Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Option Polyculture Elevage ou Grande Culture en 10 mois
Formation initiale en alternance ou par apprentissage
Niveau 4

Public concerné, nombre,	Etre issu de 1ère de la filière agricole,
Prérequis, modalités et délai d'accès	- Accessible aux personnes handicapées, - Possibilité d'entrées échelonnées - Modalités d'accès : entretien
Présentation générale (problématique, intérêt)	Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié-e hautement qualifié-e sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Ce sont aussi des métiers de plus en plus polyvalents, valorisants et valorisés par la société. Le cœur du métier reste caractérisé par la relation de l'individu au vivant et sa capacité de gérer les cycles de productions, végétales et ou animales, grâce à un sens aigu de l'observation et une vision globale du fonctionnement de l'agroécosystème. Il ou elle doit aimer le travail "au grand air" et au contact des animaux et disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels en extérieur. Il est tributaire des conditions climatiques, des conditions d'ambiance des bâtiments et des événements ou activités liés aux différents ateliers. Il ou elle travaille souvent seul-e, mais peut aussi travailler en équipe, de plus en plus, avec des associé-es, des salariés-es, des technicien-nes et des agriculteur-ices voisin-es. Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'oeuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleurs pratiques et techniques disponibles pour progresser. Responsable et autonome, sa capacité à analyser et à piloter, à prendre des décisions et à innover, fait de lui un entrepreneur. Le responsable d'entreprise doit savoir écouter et dialoguer. Son

Maison Familiale Rurale
14, avenue Raymond Poincaré
55100 Bras sur Meuse
Tel : 03 29 84 35 10
claudine.keff@mfr.asso.fr

	aptitude à négocier des contrats et à contractualiser des engagements pertinents est primordial pour assurer le développement et l'insertion de l'entreprise dans le tissu économique local et le territoire. Dans certains secteurs d'activité et sur certains marchés, la maîtrise d'une langue étrangère est un avantage, voire indispensable.
Objectifs	- Acquérir les compétences requises - Acquérir une formation professionnelle agricole, pour devenir : Salarié Agricole ou Responsable d'exploitation ou salarié dans le para agricole. - Obtenir la capacité professionnelle pour l'accès aux aides à l'installation et prêts bonifiés. - Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) moins de 40 ans.
Contenu de la formation	**Programme détaillé :** Cf plan de formation.
Modalités pédagogiques	**Moyens pédagogiques :** • Exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo. • Participation à des réunions techniques. • Matériel de vidéo projection. • Salles. • Plateaux techniques… **Méthodes :** • Active, • Interrogative **Modalités :** Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), mode projet, autoformation accompagnée, …
Compétences / Capacités professionnelles visées	**Capacités générales** C1.1- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique (CCF pratique/écrit) C1.2- Etudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre (CCF pratique/écrit) C1.3- Exploiter la modélisation d'un phénomène (CCF écrit) C2.1- Analyser l'information C2.2- Elaborer une pensée construite C2.3- Formuler un point de vue argumenté et nuancé C3.1- Exprimer ses aspirations dans une culture commune (CCF pratique/oral) C3.2- Positionner son projet professionnel (CCF écrit/ oral) C3.3- Communiquer avec le monde (CCF écrit/oral) C4.1- Développer un mode de vie actif et solidaire C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif. C4.3-Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif (CCF Oral)

	Capacités professionnelles Les capacités professionnelles prennent en compte la diversité des systèmes de production de polyculture-élevage et grande culture. C5- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production C5.1- Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème C5.2- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production C6- Piloter une entreprise agricole C6.1- Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte C6.2- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise C7- Assurer la conduite technique des productions C7.1- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles C7.2- Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production C8- Gérer le travail dans l'entreprise agricole C8.1- Organiser le travail C8.2- Gérer la main d'oeuvre C9- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte C9.1- Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière C9.2- Assurer la gestion administrative de l'entreprise C10. Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services C10.1- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise C10.2- Coopérer à des actions collectives sur le territoire C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
Durée	18 semaines en centre de formation 4 stages pratiques en entreprise : - 10 semaines en stage Examen - 6 semaines en stage Support - 3 semaines en stage Etranger - 2 semaines en stage Orientation
Dates	Selon planning
Lieu(x)	MFR Bras sur Meuse
Responsable de l'action, Contact	Keff Claudine, claudine.keff@mfr.asso.fr
Formateurs,	- Blavette Raphaële formatrice en gestion,

<table>
<tr><td>Animateurs et intervenants</td><td>- Rémi Limaux formateur en zootechnie, mathématiques,
- Keff Claudine formatrice en agronomie, ESC, MAP
- Virginie Blaise formatrice en français
- Willaume Anne formatrice en anglais, sciences physiques chimie
- Ait akka Abdel chargé de cours d'EPS
Des professionnels interviennent ponctuellement en fonction des modules</td></tr>
<tr><td>Suivi de l'action</td><td>- Emargement par les stagiaires,
- Attestation de stage
- Cahier de texte
- Carnet de suivi (lien structure de stage, parents et formateurs)
- Appels téléphoniques candidats et structure d'accueil
- Visites de stage
- Bilans intermédiaires</td></tr>
<tr><td>Evaluation de l'action</td><td>• En entrée en formation => positionnement
• Evaluation de la prestation de formation hebdomadaire : bilan écrit en fin de session.
• Deux modalités d'évaluation (comptant pour chacune d'entre elle à 50%) pour l'obtention du diplôme :
➢ 17 Contrôles Continus en Cours de Formation ponctués sur les deux années du cycle de formation (1ère et terminale).
➢ 5 Epreuves terminales en fin de cycle de formation.</td></tr>
<tr><td>Coût</td><td>
<table>
<tr><td colspan="2">Terminale CGEA</td></tr>
<tr><td>DP</td><td>Interne</td></tr>
<tr><td>1 980</td><td>2 520</td></tr>
</table>
- En Formation en apprentissage
Adhésion volontaire de la famille à l'Association MFR : 30€ / an
• Frais pédagogiques de la formation : 7 048 €
• Frais de pension : 95 € / semaine (hors déduction liée à la prise en charge des frais annexes par l'OPCO pour le secteur privé)

MODALITES DE FINANCEMENT :
- Employeur du secteur privé : les frais de formation sont financés par l'opérateur de compétences (OPCO) dont relève l'employeur, selon les règles et niveaux de prise en charge applicables. Un éventuel complément à la charge de l'employeur est précisé dans la convention de formation. Aucun reste à charge pour l'apprenti ou, le cas échéant, son représentant légal
Des aides à la prise en charge des frais annexes (restauration, hébergement, mobilité, 1er équipement) sont mobilisables par le CFA pour les apprentis des employeurs du secteur privé

- Employeur public : les modalités de financement sont définies avec l'employeur. Pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, une prise en charge par le CNFPT est possible, sous réserve d'un accord préalable et des conditions applicables. Aucun reste à charge pour l'apprenti ou, le cas échéant, son représentant légal</td></tr>
<tr><td>Passerelles et</td><td>Codes des fiches ROME :</td></tr>
</table>

Maison Familiale Rurale
14, avenue Raymond Poincaré
55100 Bras sur Meuse
Tel : 03 29 84 35 10
claudine.keff@mfr.asso.fr

débouchés possibles	- A 1407 Élevage bovin ou équin, - A 1409 Elevage de lapins et volailles, - A 1410 Élevage ovin ou caprin, - A1411 Élevage porcin, - A1416 Polyculture élevage L'élévation du niveau de compétences peut se faire par la voie de la formation continue, notamment via un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) ou par un Certificat de Spécialisation (CS). **Droit sur les poursuites d'étude**

Maison Familiale Rurale
14, avenue Raymond Poincaré
55100 Bras sur Meuse
Tel : 03 29 84 35 10
claudine.keff@mfr.asso.fr